

Affectation Certificat de spécialisation Aide à domicile

Arrêté du 10 février 2023
JORF n°0059 du 10 mars 2023

1. Publics concernés

L'accès en Certificat de Spécialisation Aide à domicile est ouvert aux titulaires d'un diplôme de niveau 3.

- CAP Accompagnant éducatif petite enfance,
- CAP Production et service en restaurations (rapide, collective, cafétéria),
- CAP Agent de propreté et d'hygiène,
- CAP Assistant technique en milieux familial et collectif,
- CAP Agent accompagnant au grand âge,
- CAP Commercialisation et services en hôtel-café-restaurant,
- Certificat d'aptitude professionnelle agricole Services aux personnes et vente en espace rural,
- Diplôme d'Etat Accompagnant éducatif et social.

Toute autre candidature fera l'objet d'une décision de positionnement par le recteur.

2. Formation concernée

CS aide à domicile → LP George Sand, Le Dorat

3. Modalités

Les candidats doivent **déposer un dossier de candidature auprès de l'établissement souhaité.**

Le dossier de candidature comporte l'annexe CS.AD, les bulletins scolaires des deux dernières années scolaires, une lettre de motivation, les deux dernières attestations de PFMP et les diplômes obtenus.

	CS aide à domicile LP Georges Sand
Date limite de dépôt des dossiers	10 juin 2026
Date de la commission	17 juin 2026
Résultats d'affectation	30 juin 2026

Les candidatures **ne feront pas** l'objet d'une procédure de saisie AFFELNET-Lycée.

L'admission est prononcée par le chef d'établissement d'accueil sur proposition d'une commission qu'il préside.

En résumé

- Dépôt d'un dossier auprès du lycée George Sand
- Admission par commission en établissement
- Pas de procédure AFFELNET-Lycée